

INDE



Assistants de langue française

Fiche-pays 2022-2023

IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter [le site](#) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 21 postes sont proposés en 2022-23.
Critères d'éligibilité spécifiques à l'Inde	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> • être de nationalité française ; • être âgé de : 22 à 35 ans au 31/12/2022 ; • avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une L2 dans l'une des disciplines suivantes : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ; ➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ; ➤ LLCE, LEA (anglais) ; ➤ Éducation : Sciences de l'éducation, préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ; ➤ Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc. <p>Les profils FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs.</p> <p>Les contrats proposés en Inde requièrent de la part des assistants sélectionnés une capacité d'adaptation et une ouverture d'esprit permettant d'appréhender les différences culturelles.</p>
Villes ou régions d'affectation	<p>Voir carte</p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>



Établissements	<p>Établissements d'enseignement supérieur L'assistant aura une mission d'enseignement en collaboration avec l'équipe enseignante de l'établissement d'accueil.</p> <p>Établissements secondaires (3 postes) L'assistant collaborera avec les professeurs et se verra confier des tâches d'enseignement de la langue et la culture françaises: Kolkata, Ajmer, Pondichéry.</p>
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois d'avril 2022.</p> <p>Contrat 9 mois (1^{er} août 2022 – 30 avril 2023)</p>
Temps de travail et de congés	<p>20 heures par semaine maximum Congés suivant le calendrier universitaire local: 3 semaines pendant le séjour.</p>
Rémunération et aides	<p>Rémunération mensuelle 44 000 INR soit environ 500€ net (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change).</p> <p>Installation Les frais de voyage sont à la charge de l'assistant. L'hébergement est pris en charge par l'établissement.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut de stagiaire (<i>French Language Assistant</i>)
Permis de travail et visa	<p>Visa « x » de coopération bilatérale Frais de visa : gratuit</p> <p>Les démarches seront effectuées par l'Institut français en Inde. L'assistant devra se rendre, à ses frais, au service consulaire à Paris pour le dépôt du dossier et le retrait du visa.</p>
Couverture sociale	<p>L'assistant devra obligatoirement souscrire, à ses frais, à une assurance maladie-décès-rapatriement et de responsabilité civile.</p> <p>Un justificatif de souscription lui sera demandé avant son départ.</p>
Liens utiles	<p>Institut français en Inde : www.ifindia.in Ambassade d'Inde en France : www.in.ambafrance.org</p>
Reconnaissance de l'expérience	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.</p>
Renouvellement de contrat	<p>Le renouvellement de contrat d'un(e) assistant(e) pour une 2^{ème} année dans le même établissement d'accueil est autorisé, à condition que l'établissement en fasse officiellement la demande auprès de l'Institut français en Inde, qui doit émettre un avis favorable.</p>



Carte

Instructions : vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 villes ou régions**.

Exemple :

Choix 1 : Chennai

Choix 2 : Bombay

Choix 3 : New Delhi

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2021-2022 est précisée dans l'encadré ci-dessous.

Delhi (3)
Dehradun (1)
Bénares (1)
Jaipur (1)
Ajmer (1)
Chennai (3)
Gandhinagar (1)
Goa (1)
Hyderabad (1)
Kolkata (1)
Mumbai (2)
Puducherry (2)
Pune (2)
Vellore (1)

